

La présence de SST

Elle est obligatoire dans les ateliers où des travaux dangereux sont effectués ainsi que dans les chantiers dangereux où travaillent au moins 20 personnes pendant plus de 15 jours. Le SST, plus conscient des conséquences d'un accident, permet de motiver sur le comportement préventif à adopter et donc de faire progresser la prévention dans son entreprise.

(Code du travail Article R.4225-15)



Cette formation action permet de devenir le premier maillon de la chaîne des secours : prévenir, informer, porter secours.

Programme

- **Identifier le cadre juridique de son intervention de SST**
- **Protéger de façon adaptée**
- **Examiner la victime**
- **Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours**
- **Secourir la victime de manière appropriée :**
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint d'un malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas
- **Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention**
- **Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail**
- **Participer à la maîtrise des risques par des actions de prévention**

VALIDATION :

- **Evaluation certificative des compétences en fin de formation sur :**
 - La gestuelle adaptée pour porter secours à la victime
 - Son rôle d'acteur de la prévention

Durée

14 heures

Effectif

De 4 à 10 personnes

Lieu

En intra ou inter entreprises en présentiel

Sanction de stage

Attestation de présence au stage
Certificat de compétences valable 24 mois

Objectifs pédagogiques

- **Intervenir** en toute sécurité sur une situation d'accident du travail
- **Alerter** les secours d'urgence adaptés
- **Porter secours** à une ou plusieurs victimes
- **Contribuer** à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Public

Tout le personnel de l'établissement

Tarif

Nous consulter



contact@prevacteur.fr



<http://www.prevacteur.fr>



LES GESTES DE
PREMIERS SECOURS,
UNE URGENCE CITOYENNE